

Un espoir vite perdu pour les automobilistes

Le Bureau des véhicules automobiles du Québec continue de procéder aux suspensions des permis de conduire, a annoncé, hier, son directeur, Me Ghislain Laflamme, dans un communiqué remis aux média d'information.

M. Laflamme met ainsi fin aux brefs espoirs qu'ont pu entretenir certains automobilistes assoiffés de vitesse ou d'arrêts "à l'américaine", à la suite des déclarations d'un avocat montréalais, Me Auguste Choquette, à l'effet que le système de points de démerite ne fonctionnait pas par le temps qui court.

Me Choquette prétend que le système est inopérant depuis la fin de novembre, soit depuis que le gouvernement a passé un arrêté-en-conseil le modifiant à partir du 1er mars 1975, tout en abrogeant dès ce jour le système précédant de points de démerite.

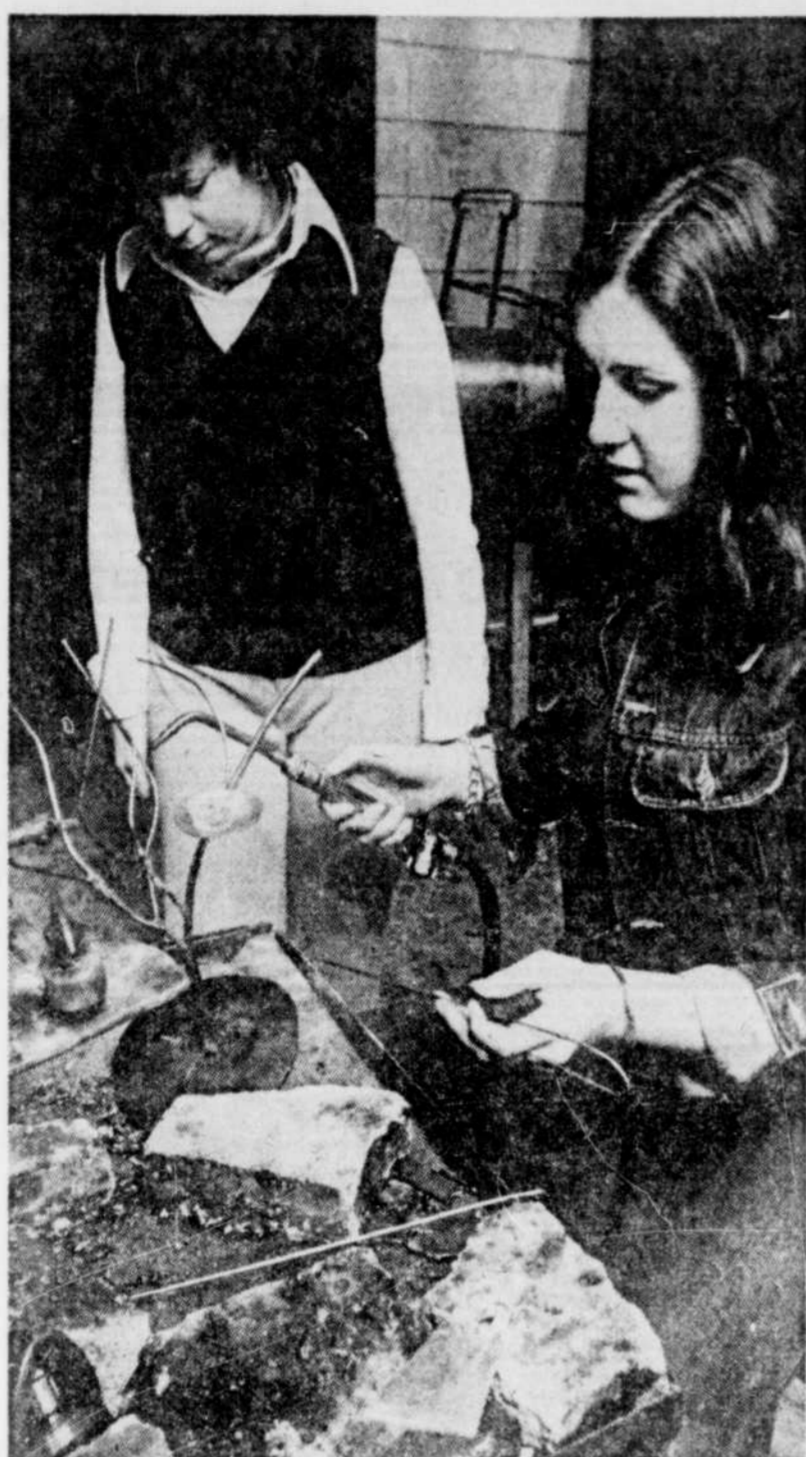
L'avocat reconnaît toutefois au directeur du Bureau des véhicules automobiles le droit de suspendre les permis des conducteurs aux dossiers fort chargés.

Dans sa réplique, Me Laflamme admet toutefois que certaines interprétations de l'arrêté-en-conseil proclamant le nouveau système peuvent laisser croire à l'abolition du système de points, mais qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont confiés par le code de la route, il procédera à toutes les suspensions prévues au système de points de démerite.

Me Laflamme rappelle que le gouvernement n'a jamais indiqué son intention d'abroger le système de points de démerite, mais plutôt de modifier la table de points à compter du 1er mars.

La nouvelle table prévoit des pénalités plus sévères pour la conduite ou la garde d'une automobile en état d'ébriété et pour le non respect des règlements concernant la sécurité des écoliers.

Le communiqué officiel n'affirme cependant pas en noir sur blanc que les points de démerite continueront de s'accumuler depuis la fin de novembre jusqu'au 1er mars prochain.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Des mercredis exceptionnels

Les élèves de la polyvalente de Charlesbourg font exception: l'école semble les intéresser! Il est vrai que tout le monde s'est donné la main pour trouver une formule originale, qui permet aux élèves de "changer d'air" et d'apprendre, par exemple, la soudure artistique, ou de s'adonner à des multiples activités de tout ordre, à chaque mercredi.

Détails à la page A-14

Disparition de matériel nucléaire aux Etats-Unis

NEW YORK (d'après AFP et AP) — Selon le New York Times, plusieurs tonnes d'uranium et de plutonium susceptibles de servir à la fabrication d'armes atomiques ont disparu aux Etats-Unis, et la Commission de l'énergie atomique est incapable de dire où elles sont passées.

Dans un article daté de Washington, le journal déclare tenir ses renseignements de sources industrielles et universitaires, ainsi que de fonctionnaires de la Commission de l'énergie atomique. Il précise que les "fuites" concernent 15 entreprises commerciales dont les activités sont supervisées par cette commission.

Dans l'une de ces usines, on a perdu la trace de plus de quatre tonnes d'uranium enrichi. Dans une autre, la "Kerr McGee Corp" de Crescent, dans l'Oklahoma, on est incapable de savoir ce que sont devenues soixante livres de plutonium fabriqué dans ses murs. Le journal laisse entendre que cette usine a été fermée à trois reprises depuis 1972, apparemment pour retrouver la trace du plutonium disparu.

Le New York Times, citant notamment des experts de la Commission de l'énergie atomique, précise qu'il s'agit, à un petit groupe d'hommes, de 40 livres d'uranium enrichi ou de 12 livres de plutonium pour mettre au point une arme nucléaire capable de tuer des milliers d'êtres humains.

Cependant, ajoute le New York Times, les experts disent qu'une grande partie du matériel est supposée être perdue seulement en raison des "méthodes de statistiques" utilisées pour conserver la trace de ce matériel. Une autre partie a pu en revanche être volée.

Le journal fait état d'autre part d'une étude spéciale de l'AEC conduite en avril dernier et qui souligne: "Le danger potentiel d'explosion d'une bombe atomique fabriquée illégalement est bien plus grand que tout risque d'accident d'une centrale".

Et le New York Times cite un passage d'une étude confidentielle de la Commission de l'énergie atomique, qui réclame un renforcement des mesures de sécurité, afin d'assurer la protection des matières fissibles dans les usines.

Aciérie: le Québec se serait fait passer un "sapin"

par Jacques DUMAIS

Le Québec se serait fait passer un "sapin" au sujet de la future aciérie canadienne qui verra le jour d'ici un an dans l'Est du pays.

M. Guy Saint-Pierre, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, n'ose pas l'avouer de façon formelle mais il se dit préoccupé "au plus haut point" par ce dossier particulier.

Dans une lettre adressée à son collègue fédéral de l'Expansion économique régionale, le 16 décembre dernier, le ministre s'inquiète de la "quasi-exclusivité apparente accordée à la région de Sydney", en Nouvelle-Ecosse, à la lecture du rapport préliminaire CANSTEL dans lequel on fait abstraction des emplacements québécois suggérés, Gros-Cacouna et Sept-Îles.

Cette lettre dont M. Saint-Pierre dévoilait le contenu et contenait la substance, samedi, confirme en quelque sorte une primeur du SOLEIL, en septembre, qui soutenait que la Nouvelle-Ecosse devançait déjà le Québec sur le projet d'aciérie.

M. Saint-Pierre ne met pas en cause M. Don Jamieson dans cette affaire mais plutôt certains officiers de son ministère (le MEER) qui auraient été de connivence avec les instances politiques et industrielles de la Nouvelle-Ecosse.

Le ministre note avec embarras que dans la lettre d'accompagnement du rapport CANSTEL, la sélection des sites canadiens pertinents (au nombre de six à l'origine) remonte au 25 avril dernier alors que le Cabinet du ministre Jamieson, à cette époque, faisait savoir au gouvernement québécois "qu'aucun rapport n'avait été déposé".

Sydney plutôt que Gros-Cacouna

Pour M. Saint-Pierre, la lecture de ce rapport, soumis en novembre au premier ministre Bourassa, "donne manifestement l'impression que les jeux sont faits en faveur de la région de Sydney". Et il cite les notes préliminaires de ce rapport.

— Les immobilisations et les frais d'exploitation ne sont estimés que pour la région de Sydney;

— La situation géographique précise utilisée dans cette étude est la Baie de Gabarousse, en Nouvelle-Ecosse;

— On écarte, au profit d'une technologie "prouvée et envisagée", la technologie du procédé de réduction directe dans lequel le Québec a une expérience de réputation internationale;

— L'accent est mis sur la réduction des frais d'investissements alors que dans l'étude du choix des sites, le facteur des frais d'exploitation favorisait Gros-Cacouna.

M. Saint-Pierre note enfin que la présence d'un représentant du bureau régional du MEER en N.-E. sur l'équipe de travail n'a pas été sans contribuer à renforcer l'impression de favoritisme à l'égard de Sydney.

"Il serait trop long, écrit M. Saint-Pierre, d'analyser ici le rapport prélimi-

naire sur la sélection des sites. Certains des tableaux, cependant, nous convainquent que le site de Gros-Cacouna et celui de Sept-Îles se comparent avantageusement avec n'importe lequel des autres sites choisis."

M. Saint-Pierre démontre à M. Jamieson que les difficultés rencontrées dans la région du Bas-Saint-Laurent, quant à la création d'emploi, s'apparentent "fortement" à celles qui ont cours dans la région de Sydney.

Recommandations de Saint-Pierre

En conséquence, le ministre québécois prie son homologue outaouais de faire en sorte:

— que soit établie préalablement et clairement la relation entre Sydney Steel et le projet Canstel "afin d'éviter toute confusion et toute interprétation de vos intentions";

— que soient pris en considération tous les aspects particuliers de chacun

des sites choisis pour les étapes subséquentes et que soit défini le meilleur type de complexe sidérurgique pour chacun;

— que le site de Gros-Cacouna soit traité sur le même pied que celui de Sydney et reçoive la même considération;

— que le procédé par réduction directe des fours électriques nécessaires (MIDREX) reçoive une attention au moins égale au procédé dit conventionnel;

— qu'une réévaluation du choix de l'emplacement soit effectuée.

En attendant une réponse de M. Jamieson, il semble que le Québec ait perdu, pour l'instant, non seulement l'espoir de voir surgir un super-port pétrolier dans le Bas-du-Fleuve mais aussi ce super-port de transbordement dont on parle depuis tant d'années à Gros-Cacouna.

Le commando quitte le Nicaragua avec douze otages et \$5 millions

MANAGUA (d'après AFP, Reuter et AP) — Les autorités nicaraguayennes ont décidé d'autoriser hier huit membres du commando "sandiniste" qui avaient pris en otage les invités d'une réception dans la résidence d'un riche homme d'affaires, vendredi, à partir pour Cuba, et de leur verser la rançon exigée de cinq millions de dollars.

Les membres du commando seront accompagnés de 12 otages, parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères et deux des principaux diplomates du pays, ainsi que 18 détenus politiques qui seront remis en liberté.

La réception de vendredi avait été organisée en l'honneur de l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Turner Sheraton. Mais le département d'Etat américain à Washington a fait savoir que ce dernier était parti une demi-heure avant le coup de main.

Selon les autorités nicaraguayennes, les membres du commando étaient munis d'armes automatiques et ils ont ouvert le feu en pénétrant à l'intérieur de la résidence tuant deux policiers.

Le propriétaire de la maison M. Jose Maria Castillo, ancien ministre de l'Agriculture, a été tué par balles alors qu'il tentait de défendre son épouse.

Des gardes nationaux ont alors encerclé la villa, située dans les faubourgs de la capitale, et le gouvernement a proclamé la loi martiale.

Les assaillants exigeaient un sauf-conduit pour quitter le pays, la libération de détenus politiques et de l'argent.

Ils appartiennent au "Front Sandinista". Ce sont des militants d'extrême-gauche opposés au régime Somoza et cherchant à libérer le pays de l'influence américaine.

Le gouvernement a publié la liste (Suite à la page A6, 4e col.)



Alejandro Montiel Arguello, ministre des Affaires étrangères du Nicaragua

Un tremblement de terre aurait tué 1,000 personnes au Pakistan

RAWALPINDI (AFP) — Près de mille personnes ont peut-être trouvé la mort à la suite du violent tremblement de terre qui a secoué, samedi après-midi, le nord du Pakistan.

Avec le lever du jour et la reprise des opérations de recherche, les sauveteurs chargés de localiser les villages touchés ou détruits par le séisme en arrivent en effet à cette estimation. Les autorités militaires, cependant, s'en tiennent toujours, pour le moment, au chiffre de trois cents morts avancé hier soir, en précisant, toutefois, que cette évaluation n'est malheureusement que provisoire.

Toute une série de villages, construits sur une centaine de kilomètres le long de l'Indus, à une soixantaine de kilomètres en amont du barrage de Tarbela, ont d'une manière ou d'une autre été atteints par les secousses. On parlait, hier soir, de l'entière destruc-

tion du village de Patan, situé à environ 320 kilomètres au nord de Rawalpindi. On pense, ce matin, que le village de Jajal, situé quelques kilomètres plus au sud, a lui aussi été entièrement détruit par le séisme.

Les sauveteurs pensent également que beaucoup de petites fermes, isolées dans la montagne environnante, ont été détruites. On estime à Rawalpindi qu'il faudra probablement plusieurs jours pour arriver à une estimation précise des dégâts et des pertes en vies humaines.

D'un accès déjà difficile, à cause de la neige qui recouvre, pendant cinq mois de l'année, cette région située au pied de la chaîne des Karakoram, la mauvaise route qui longe la vallée de l'Indus a été entièrement coupée sur des dizaines de kilomètres à la suite d'éboulements et de ruptures de ponts.

Une dizaine d'hélicoptères font, depuis vingt-quatre heures, le va-et-vient

entre les villages sinistres et Rawalpindi, portant sur place équipes médicales, vivres et couvertures et ramenant les blessés les plus graves. Plusieurs autres blessés ont également été évacués en direction des villes de Peshawar, située non loin de la frontière afghane, au sud de la zone sinistrée, et de Guilgit, située, elle, non loin de la frontière chinoise.

La plupart des personnes tuées l'ont été par l'effondrement de leurs maisons, généralement construites, parfois sur plusieurs étages, en terre séchée ou en bois. D'énormes rochers qui se sont détachés des montagnes voisines ont également littéralement broyé une partie des habitations.

Un froid très intense fait craindre que certains blessés succumbent, avant d'avoir été secourus. Grâce au gel, toutefois, on estime que les risques d'épidémies sont, pour le moment, écartés.

à lire

Bien payés

L'augmentation de salaire des députés de l'Assemblée nationale est chose faite. En adoptant samedi soir ce qui est maintenant devenu la loi 87, les parlementaires verront leur salaire passer de \$15,600 à \$23,000 dès l'aube de 1975.

page A-3

Grève évitée

Un arrêt de travail des 19,585 employés du gouvernement de l'Ontario a été évité hier. 81 pour cent des fonctionnaires ont voté en faveur d'un accord de principe leur accordant des hausses de salaire de l'ordre de 21 à 23 pour cent.

Page A-8

Le transport sur la Rive-Sud

Le ministre Raymond Mailloux a affirmé samedi que son ministère devra conclure prochainement une entente pour assurer la continuité du service de transport en commun.

page A-8

Accusés de haute trahison

Le gouvernement grec vient de porter des accusations de haute trahison contre cinq officiers des Forces armées responsables du coup d'Etat de 1967, dont l'ex-président Papadopoulos. Il examine également l'opportunité de rapatrier quelque 50,000 exilés de la guerre civile de 1947.

page C-1

Brejnev reste à Moscou

Est-ce l'indice d'une cinquième guerre avec Israël? Toujours est-il que le secrétaire général du PC soviétique, M. Léonid Brejnev vient d'annuler sa visite en Egypte à cause de "divergences militaires" avec les autorités de ce pays.

page C-1

CIA

Le torchon semble brûler à la CIA, l'agence américaine d'espionnage. Trois autres chefs du contre-espionnage viennent en effet de remettre leur démission.

page B-8

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-13
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts et lettres	A-12 et A-13
Bandes dessinées	C-9
Bridge	C-8
Décès	C-11
Economie-finance	A-10
Feuilleton	C-6
Horoscope	C-8
Mot mystère	C-4
Mots croisés	C-7
Page documentaire	A-5
Patron	C-5
Servi froid	C-2
Sport	B-1 à B-5
Télévision	B-6 et C-11

météo

Généralement nuageux aujourd'hui et demain dans les régions de Québec, Rimouski et Gaspé. Nuageux aujourd'hui et ensoleillé demain dans les régions de Baie-Comeau et Sept-Îles.

Détails, page A-2

mini-loto

71808

1808

808

TIRAGE 39
27 DECEMBRE 1974

28	Séries émises — 90,000 chacune
POSSIBILITE DE	
28	GAGNANTS DE \$5,000.
224	GAGNANTS DE \$500.
2268	GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

39e Course 29 décembre 1974

ORDRE:	\$997.40	PRIX	A	B	C	D
DÉSORDRE:	\$24.90	107	9	5	7	1
		4,286				
VENTES TOTALES: \$444,672						

Le retour de Rivard rappelle d'anciennes secousses politiques

par John LeBLANC,
de la Presse Canadienne

Les étranges cabrioles de Lucien Rivard et de ses compagnons dans le trafic de stupéfiants sont remises à l'ordre du jour au moment où Rivard va être libéré du pénitencier de Lewisburg, Pennsylvanie, pour être promptement déporté au Canada. L'homme qui fut au début des années '60 le pivot central du crime à Montréal a été libéré conditionnellement, après avoir purgé neuf ans d'une sentence de 20 ans d'emprisonnement, pour avoir été impliqué dans la contrebande de narcotiques qui, selon les agents américains, auraient eu une valeur marchande de \$200 millions.

Il y a longtemps que les exploits de Rivard sont tombés dans l'ombre, mais en 1965 les rédacteurs de nouvelles, lors du sondage annuel effectué par la Presse Canadienne, l'avaient choisi comme l'homme qui avait fait le plus parler de lui dans les journaux canadiens, plus encore que Lester B. Pearson et John Diefenbaker.

Cela n'a rien d'étonnant, si on songe que mis à part le fait qu'il avait été impliqué dans une des plus importantes poursuites judiciaires pour contrebande de narcotiques aux États-Unis, ses tentatives en vue de recouvrer la liberté furent parsemées de chicanes et entraînent avec elles des carrières politiques brisées.

Ministre impliqué

Le ministre de la Justice de l'époque, M. Guy Favreau, qui était le bras droit de M. Pearson et que plusieurs considéraient comme son successeur éventuel à la direction du parti libéral, se trouva innocenté mêlé à l'affaire Rivard. Réprimandé par une commission royale pour avoir manqué de jugement dans cette occurrence, il démissionna de son poste.

M. Guy Rouleau, secrétaire parlementaire du premier ministre et président du caucus libéral au Parlement, fut convaincu d'avoir tenté d'utiliser son influence pour sortir Rivard de prison, et perdit ses emplois et son siège de député pour Montréal-Dollard.

M. Raymond Denis, adjoint exécutif du ministre de l'Immigration René Tremblay, fut condamné à deux ans d'emprisonnement pour avoir tenté de faire obstruction à la justice en offrant \$20,000 à un avocat de la poursuite, afin que celui-ci consente à libérer Rivard sous cautionnement, au moment où il était détenu à Montréal en attendant d'être extradé aux États-Unis.

Le successeur de M. Favreau à la Justice, M. Lucien Caron, devait plus tard être emporté dans une tempête provoquée par le traitement accordé à Rivard, et d'avoir trompé le Parlement sur le moment où il en avait entendu parler pour la première fois. Quatre ans après le scandale, en 1969, il dévoila à deux reporters des extraits de son journal personnel, dans le but de démontrer qu'il n'avait pas sacrifié M. Favreau pour sauver sa propre réputation.

Pearson soupçonné

Le premier ministre lui-même fut soupçonné d'avoir en connaissance de cause laissé traîner pendant des mois l'affaire de corruption reliée à Rivard, et d'avoir trompé le Parlement sur le moment où il en avait entendu parler pour la première fois. Quatre ans après le scandale, en 1969, il dévoila à deux reporters des extraits de son journal personnel, dans le but de démontrer qu'il n'avait pas sacrifié M. Favreau pour sauver sa propre réputation.

L'ancien ministre Judy LaMarsh, qui dans ses mémoires a reproché à M. Pearson la façon dont il avait traité son ministre, a déclaré que les extraits en question "ne prouvaient rien".

De façon générale, l'affaire

Rivard donna aux libéraux leur plus retentissante claque depuis le scandale de l'électricité de Beauharnois, pendant les années '20.

Nul ne pouvait deviner les ramifications à venir, quand Joseph Caron, un camionneur mont-réalais reconnu comme un voleur, se rendit, par une chaude journée d'octobre 1963, de Mexico à Laredo dans une automobile transportant sa jolie femme et 76 livres d'héroïne dans des sacs de plastique.

Il y en avait pour une valeur marchande approximative de \$5 millions. Plus tard, les autorités américaines devaient prétendre que Rivard et ses comparses avaient participé à des trafics de narcotiques illiquant plusieurs millions supplémentaires.

Messageurs insouciant

Certaines de ces opérations clandestines avaient été effectuées d'une façon tellement insouciant par les complices de Rivard, qu'il semble que ce soit uniquement par une chance inouïe qu'ils n'ont pas été pris plus tôt par la police.

Pendant une mission qui le conduisit à Bridgeport, Conn., Caron avait désobéi aux ordres en se promenant dans la ville dans une voiture chargée de plusieurs millions de dollars d'héroïne, et ensuite avait volé des draps du motel où il était resté. Lors d'un autre voyage, il retourna au même motel, mais ne fut pas reconnu.

Un autre membre du gang, a raconté Caron, avait ramené une cargaison d'héroïne, de France à Montréal, en 1963. Pendant que l'automobile, dont le rembourrage était rempli d'héroïne, était sur le quai après avoir passé par la douane, le contrebandier retourna à bord du navire pour remplir des formulaires d'assurance, afin de s'assurer qu'on lui payerait des dommages pour une éraflure sur la peinture de l'automobile. La même année, une autre automobile qui venait de débarquer de France, et qui transportait 76 livres d'héroïne, prit feu rue Ste-Catherine, à Montréal. Les pompiers éteignirent le feu, pendant que les contrebandiers suivaient à grosses gouttes.

Roger Beauchemin, un ancien garçon de table de Montréal, qui témoigna avec Caron au procès de Rivard, en 1965 à Laredo, a raconté un autre voyage pendant lequel un compartiment secret de sa voiture fonctionnant de fonctionner, ses collègues mexicains placèrent simplement 78 sacs d'héroïne sous la banquette arrière, pour le voyage de retour aux États-Unis. Désobéissant aux ordres, Beauchemin transféra 69 sacs d'héroïne à sa chambre dans un motel de Flint, Mich., où un messageur horrifié les trouva au milieu de la chambre; un sac était éventré et le contenu s'était répandu sur le tapis. Beauchemin déclara qu'il avait livré les neuf autres sacs de cette cargaison à Rivard à Montréal, après avoir passé une nuit à Niagara Falls, Ont., où un policier lui indiqua, à lui et à sa compagnie, un endroit pour passer le nuit.

Trop de témérité

Mais Caron devint téméraire en approchant du Rio Grande. En arrivant à Mexico pour prendre livraison de la marchandise, il avait oublié le mot de passe, et dut téléphoner à Rivard. Ensuite, les comparses mexicains chargèrent la marchandise sans précaution, en laissant des bourrelets suspects sur la banquette arrière.

Caron lui-même, ignorant les ordres, arriva à la frontière à un moment tranquille, et un inspecteur agricole américain se mit à

inspecter la banquette arrière, à la recherche de plantes porteuses d'insectes nuisibles.

Mais ce qui finit par faire condamner Rivard, ce fut le fait que Caron transportait un bout de papier déchiré, de la main du patron, lui donnant des instructions pour un rendez-vous à Bridgeport.

Rivard, propriétaire d'un endroit de villégiature et décrit plus tard comme un bienfaiteur du parti libéral, fut arrêté le 19 juin suivant, à Montréal. Deux jours avant, selon un témoignage recueilli par la commission royale, il s'était rendu à Ottawa avec le frère de Guy Rouleau, pour rencontrer le secrétaire parlementaire du premier ministre.

Les roues tournent

D'autres roues politiques étaient en marche. On découvrit, avec preuves à l'appui, que Marie Rivard, la femme du prisonnier, âgée de 32 ans, avait recueilli \$60,000. Cette somme fut décrite, selon le cas, comme cautionnement ou comme contribution aux coffres libéraux.

M. Pierre Lamontagne, l'avocat montréalais qui représentait le gouvernement américain dans la cause d'extradition contre Rivard, déclara en cour que Raymond Denis, l'adjoint du ministre de l'Immigration, lui avait téléphoné le 14 juillet pour lui offrir \$20,000, s'il voulait bien ne pas s'opposer au cautionnement.

M. Lamontagne fit part de cela à la Gendarmerie canadienne en août, et le même mois, le commissaire G. B. McLellan en informa le ministre de la Justice, Guy Favreau. Le mois suivant, selon les témoignages recueillis par la commission royale, M. Favreau ordonna à la Gendarmerie de "suspendre" son investigation, en disant que le ministre de l'Immigration pourrait traiter le cas de Denis comme une affaire de "discipline interne".

Vers le même temps, M. Favreau mentionna l'affaire brièvement et vaguement à M. Pearson, pendant un voyage en avion de Charlottetown à Ottawa. Apparemment, le premier ministre oublia l'affaire, jusqu'au moment où tout le monde commençait à en parler au Parlement, en novembre.

Quand M. Pearson fut attaqué en Chambre par l'opposition, le 23 novembre, il déclara qu'il avait entendu parler de l'affaire pour la première fois deux jours auparavant. Les protestations qui suivirent cette déclaration eurent pour résultat la nomination du juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du Québec, à la tête d'une enquête.

Politiciens frappés

Dans un rapport publié en juin 1965, le juge Dorion critiquait le jugement de M. Favreau — lequel démissionna promptement — et décrivait comme "repréhensible" la conduite de M. Rouleau. Quelques jours plus tard, M. Pearson le força à démissionner comme député. M. Favreau fut nommé président du Conseil privé, et en 1967 il démissionna pour devenir juge de la Cour supérieure du Québec. Il mourut au cours de la même année.

Rivard, détenu à la prison de Bordeaux de Montréal pendant le débat sur l'extradition, n'attendait pas le résultat de la commission Dorion. En mars 1965, il ferma son compte de banque de \$2,000 au trésor de la prison, et, par un emprunt de 42 degrés, emprunta le boyau d'un gardien pour "arroser la patinoire". Il utilisa le boyau pour passer le mur avec un compagne.



New York, "ville lumière"

La torche de la statue de la Liberté brille comme une étoile sur cette photo de New York prise dans la nuit de Noël, de Bayonne au New Jersey. Au centre, les deux immenses tours jumelles du Centre mondial de commerce.

26 millions de pieds de drains agricoles en 1974

Le service de l'hydraulique agricole du ministère de l'Agriculture a supervisé la mise en place d'environ 26 millions de pieds linéaires de drains agricoles, cet été, soit environ 65 pour cent de l'objectif global de 40 millions que s'était donné le ministère.

On attribue cette situation au fait que les producteurs ont été hésitants à entreprendre des travaux d'irrigation face aux prix des produits et des hausses décollant de difficultés d'approvisionnement de matières premières (tuyaux de plastique).

Le printemps pluvieux et les conditions climatiques défavorables de mai et début de juin ont grandement retardé les opérations de drainage souterrain.

Ces délais apparaissent en évidence dans le rapport annuel si l'on considère que le service d'hydraulique a supervisé l'installation de 23 millions de pieds dans 1,600 fermes sur un total autorisé de 35 millions de pieds répartis à 2,700 producteurs. Plusieurs projets sont donc restés en plan.

De plus, aux fins d'établissement des projets de drainage souterrain et d'améliorations foncières, des relevés

topographiques sont en cours pour couvrir une superficie de 225,000 acres réparties dans quelque 2,000 fermes.

Cours d'eau

En ce qui concerne l'aménagement des cours d'eau, le service de l'hydraulique estime que l'on a fait des aménagements sur 800 milles, soit un peu plus que l'année dernière. La somme des

travaux autorisés représente 1,600 milles, dont la moitié n'a pu être réalisée en raison des piètres conditions de la température.

Suisse et Cuba

MIAMI (AP) — La Suisse et Cuba ont prorogé leur accord commercial pour l'année prochaine, a annoncé Radio-La Havane.

La radio n'a donné aucun détail concernant les conditions, la valeur des échanges et les produits intéressés.

Elle a cité M. Raul Roa, ministre des Affaires étrangères, qui a dit que l'accord avait été prorogé dans "une atmosphère favorable dans les deux pays au développement de leurs relations".

La Suisse représente les intérêts américains à Cuba qui continue de faire l'objet d'un boycottage économique de la part de l'Organisation des États américains.

Fou furieux

VIENNE (Reuter) — Saisi d'un accès subit de folie furieuse, un jeune Bulgare a tué six étudiants et en a blessé dix autres dans une maison d'étudiants, à Durvenitsa, faubourg sud-est de Sofia, le jour de Noël, annonce Radio-Sofia.

L'un des tués et trois des blessés sont des étudiants étrangers, mais la radio bulgare ne précise pas leur nationalité, pas plus que leur identité.

Le commando quitte le..

(Suite de la première page)

des 19 otages, parmi lesquels se trouvaient M. Alejandro Montiel Arguello, ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, trois ambassadeurs et sept femmes. Un Américain figurait également.

À la suite de l'intervention de l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Ovando y Bravo, le commando a libéré 13 otages: l'épouse et les trois filles du maître de maison, quatre musiciens, quatre serveurs et l'épouse d'un industriel.

La loi martiale a été annoncée sur les ondes de la radio nationale peu après que le président Anastasio Somoza, en visite aux États-Unis, ait précipitamment regagné son pays.

Intermédiaires

Selon un porte-parole gouvernemental, les autorités espagnoles ont servi d'intermédiaires pour obtenir que le gouvernement cubain autorise un avion à se poser à La Havane avec les membres du commando, leurs otages et les prisonniers libérés.

Un porte-parole officiel a indiqué que dès que les guérilleros et les prisonniers libérés auraient débarqué à La Havane, l'appareil ramènerait les otages à Managua.



Détente

Est-ce la proximité de la fête de Noël qui a inspiré cette photographie d'une jeune mère qui tente d'endormir ses enfants, entre deux attaques viet-congs. Il s'agit là d'une famille de paysans qui vit à quelques milles de Saigon au Sud-Vietnam.

Emission spéciale LOTO-QUÉBEC

VILAINA CHANNCIE



MARDI SOIR - 31 décembre
8h. à 9h.

Réseau TVA et postes affiliés

DRÉRIE D'ORIGINALE

créée et réalisée
par Denis et Justine Héroux

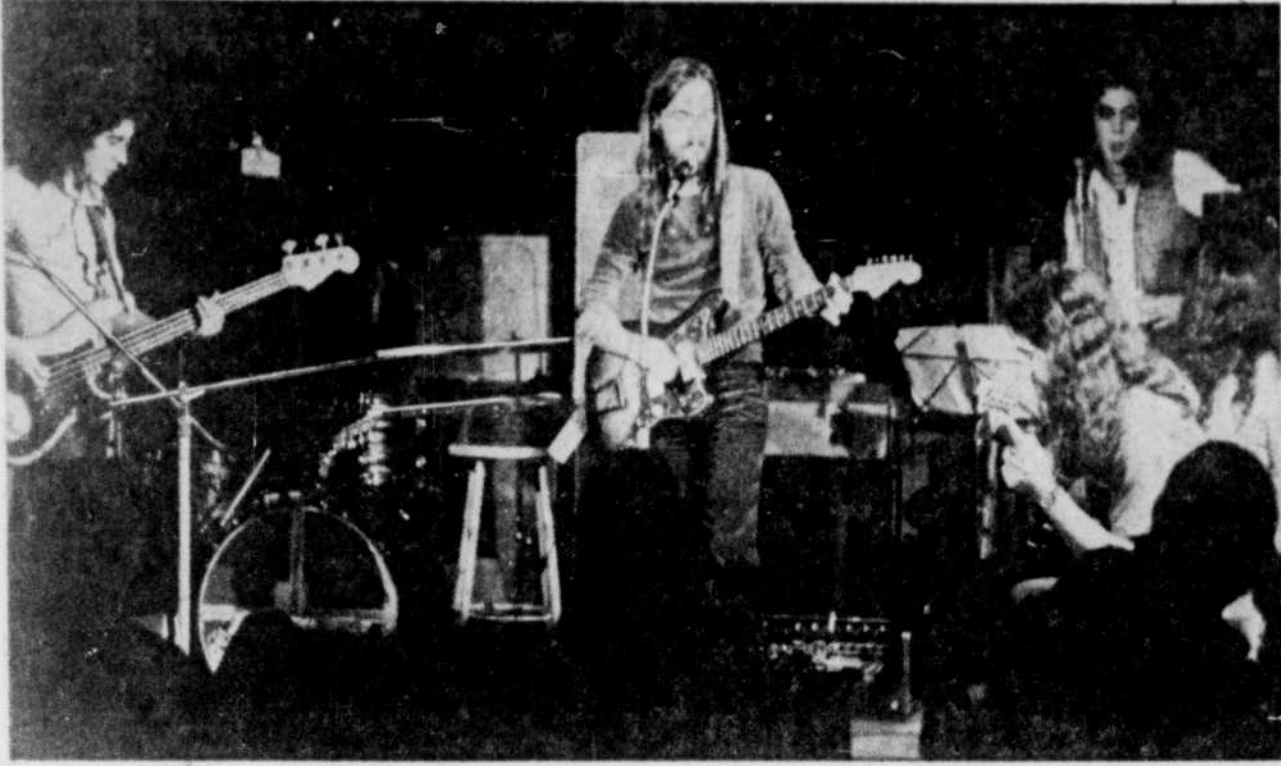
Musique: Lee Gagnon
Livret: Jean Robitaille

Paul Berval	Rita Bibeau
Catherine Blanche	Carole Cloutier
Claude Corbeil	Denis Drouin
Camille Ducharme	Pierre Dufresne
Claude Gauthier	Charles Linton
Michel Noel	Denyse Proulx

Véronique

EN DIRECT: NUMÉROS GAGNANTS INTER ET SUPER-LOTO

Un hommage de
Loto-Québec



Claude Pelchat, un des finalistes de l'Escarcelle 1974.

\$25,000 pour l'Office des communications sociales

Le ministre des Communications du Québec, Jean-Paul L'Allier, annonce l'octroi d'une subvention de \$25,000 à l'Office des Communications sociales pour la poursuite de ses activités à caractère éducatif et culturel. Créé en 1957 par la Conférence catholique canadienne, l'office oeuvre surtout dans le domaine des communications sociales (cinéma, télévision, presse et audio visuel).

La subvention du ministère québécois des Communications est accordée à cet organisme à un moment où celui-ci doit trouver les moyens de s'auto-financer, soit en faisant appel aux pouvoirs publics et à l'entreprise privée, soit en acceptant à l'occasion des contrats de service. La conférence catholique canadienne vient en effet d'être dans l'obligation de restreindre l'aide financière qu'elle dis-

pensait à l'office des communications sociales depuis sa création.

La présente subvention du ministère des Communications du Québec s'inscrit dans le cadre de son programme d'aide aux organismes de communication.

Polyvalence

L'ensemble des activités de l'Office des communications sociales sont principalement orientées vers la formation du public. Les relations avec l'étranger, la recherche et la documentation.

D'une façon soutenue cet organisme évalue la production cinématographique courante et les livres édités en français au Canada, et compte dans un proche avenir faire une pareille évaluation des émissions de radio et de télévision.

Trois finalistes pour le concours de l'Escarcelle

par **Benoît LAVOIE**

Le groupe François-Xavier Joncas, Claude Pelchat et Pierre Potvin sont les finalistes choisis par le public pour le concours de l'Escarcelle 1974.

L'Escarcelle 1974, ce concours organisé par La Boîte et Le Joint de Radio-Canada, a pour but de choisir chaque année l'artiste (auteur-compositeur-interprète, interprète ou groupe musical) le plus représentatif de l'évolution de la chanson dans la région immédiate de Québec.

Il y eut choix du public vendredi soir pour déterminer que Pierre Potvin devait participer à la finale. Avec Pierre Potvin, il y avait en concurrence le groupe Presque. Les Fourmis du rang, et Tristana.

Il s'agit d'en découvrir un semblable pour cette année, alors que Radio-Canada (télévision Québec) a offert gracieusement sa pleine collaboration avec Le Joint. Il y aura finalement à savoir qui des trois finalistes pourra obtenir la faveur populaire et celle du jury.

Ces trois finalistes, choisis parmi une brochette de 12 concurrents, précédemment sélectionnés par un jury, seront ceux qui feront les frais, le 3 janvier, d'une émission spéciale du Joint de la télévision de Radio-Canada à Québec, au cours de laquelle les téléspectateurs pourront faire connaître leur choix.

C'est le 4 janvier au soir qu'aura lieu la grande finale qui choisira qui, du groupe François-Xavier Joncas, Claude Pelchat ou Pierre Potvin, sera le gagnant. Les caméras de CBVT seront alors sur place pour retransmettre une

Samedi soir, le public a choisi Claude Pelchat, qui concurrençait Charline Bouchard, Michel Matte et Dominique Lévesque.

L'Escarcelle, manifestation de découvertes, n'offre pas de bourse. Ce que le gagnant en retire vaut généralement plus que toute bourse. Et même à part des gagnants, il y a ordinairement des gens qui valent vraiment la peine d'être reconnus, comme le groupe de Jean-Paul Tremblay d'hier soir, ou celui de Tristana de vendredi soir, ou encore Michel Matte de samedi soir.

Robert de Roquebrune au FM de R-C

MONTREAL — L'écrivain Robert de Roquebrune, auteur entre autres récits historiques des Habits rouges, inaugurerà, le lundi 30 décembre, à 16h, au réseau FM de Radio-Canada, une nouvelle série d'émissions intitulée UN ECRIVAIN ET SON PAYS.

Signalons que Robert Laroque de Roquebrune est l'auteur de romans et récits historiques comme les Canadiens d'autrefois, la Seigneuresse,



L'écrivain Robert de Roquebrune inaugurerà une nouvelle série d'émissions intitulée UN ECRIVAIN ET SON PAYS au réseau FM de Radio-Canada (à Québec CBV-FM 95,3), le lundi 30 décembre. Au cours de cette heure, M. de Roquebrune nous parlera d'une très belle région du Québec, la vallée du Richelieu. Heure de diffusion: 16h.

Chaque semaine donc, un écrivain canadien nous décrira une région de notre pays qui lui tient particulièrement à coeur soit parce qu'il y est né, soit parce qu'elle l'a marqué de quelque façon.

ou de mémoires tels Testament de mon enfance et Chant mes souvenirs.

A travers ces témoignages, nous découvrirons des facettes inconnues de ceux et de celles qui font et sont notre littérature.

UN ECRIVAIN ET SON PAYS sera diffusé au réseau FM de Radio-Canada les lundis à 16h (Montréal, CBF-FM-100,7).

Ainsi, Jacques Ferron évoquera pour nous Grande-Vallée; Rina Lasnier, Nominique; Jovette Bernier, Rimouski; Robert Choquette, Vaudreuil; Anne Hébert, Québec-Sainte-Catherine; Andrée Maillet, Saint-Jovite, etc.

de Roquebrune nous parlera d'une très belle région du Québec, la vallée du Richelieu. Heure de diffusion: 16h.

C'est Robert de Roquebrune qui commencera la série avec une description et des commentaires sur cette très belle région du Québec où se trouvent les deux jolies petites villes de Beloeil et de Saint-Hilaire.

Au cours de cette émission, Robert de Roquebrune nous entretiendra, avec force détails, de ses relations avec d'éminents artistes comme Ozias Leduc et Borduas.

Le choix

Il faut noter que ces demi-finales sont à la chance du public, celui-ci étant le seul juge de celui qui passera en finale.

Il y a là, à La Boîte actuellement, une floraison.

En finale, en plus du vote amassé à Radio-Canada au cours du Joint spécial de vendredi soir le 3 janvier, par téléphone, on fera le 4 au soir un vote proportionnel avec le public et un jury formé pour l'occasion.

LES FILMS MUTUELS en association avec LE GROUPE SOGECOR présentent UNE PRODUCTION PIERRE DAVID

DOMINIQUE MICHEL

avec GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRÉ DUBOIS LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU DENIS DROUIN • JEAN-PIERRE MASSON et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE

LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE

un film de ROGER FOURNIER

avec GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRÉ DUBOIS LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU DENIS DROUIN • JEAN-PIERRE MASSON et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER, 656-9922

LE FESTIVAL DES FESTIVALS

AUJOURD'HUI seulement: 3h.00, 4h.45 de Hal Ashby

HAROLD ET MAUDE

7h.00 de Ken Russell

LA SYMPHONIE PATHETIQUE

9h.30 CABARET

DEMAIN: relâche BONNE ANNEE à tous!

Mer. et jeu. 1er et 2 janvier

2h.00 ALEXANDRE LE BIENHEUREUX

4h.30 LE GRAND BLOND...

7h.00 ORFÈVRE NEGRO

9h.30 LE BAL DES VAMPIRES

CARTIER 1019 GARTIER 525-9340

Prix d'entrée: \$1.50 chacun des films

2^e SEMAINE!

LES 4 CHARLOTS

2^e Round

A nous quatre Cardinal!

2 FILMS EN COULEURS

LES FRERES KARATE A BANGKOK

LES CHARLOTS: 2.40, 6.00, 9.15. BANGKOK: 1.00, 4.20, 7.40 p.m.

LES GALERIES CANADIENNE - 661-8573 STATIONNEMENT GRATUIT

LES CINEMAS ODEON

2^e SEM. IL VOULAIT LA PAIX, ON LUI IMPOSA LA VIOLENCE... JAMAIS CHARLES BRONSON N'A EU AFFAIRE A AUSSI FORTE PARTIE!

CHARLES BRONSON "M. MAJESTYK"

HORAIRE: (M. MAJESTYK) Les Couloirs: 3.45 - 7.30 M. Majestyk: 1.45 - 5.30 - 9.15

ELLIOTT GOULD ROBERT BLAKE "Les Casseurs de Gang"

LE DAUPHIN

Horreur et violence au même écran

Dracula

HORAIRE: Dracula: 1.25 - 5.15 8.35 11.30 Le Tour: 3.15 - 6.45 10.30

Plus fort que tous les autres!

LE VAMPIRE DE HONG KONG

FRONTENAC I

CLINT EASTWOOD

Il a sept minutes pour devenir riche...

"LE CANARDEUR"

(Thunderbolt and Lightfoot)

HORAIRE: Burt Reynolds: "Les Bootleggers" Soirées: 12.15 - 4.10 - 8.10 Continents: 2.00 - 6.00 - 10.00

FRONTENAC II

DU PONT à BOUL. CHAREST INF. 688-8945 STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC AUTO PAQUET & LAUBERTE

Les PLUS GRANDS CHAMPIONS de MOTO s'affrontent sur les plus dangereuses pistes du monde

CONTINENTAL CIRCUS

2^e SEMAINE

FILM KARATE DU TONNERRE

PARIS

HORAIRE: KARATE DU TONNERRE: 1.00 - 4.25 - 7.50 CONTINENTAL CIRCUS: 3.30 - 6.50 - 9.30

NOUVEAU CLUB PRIVE

Le JOURNAL INTIME d'une NYMPHOMANE

PIGALLE

HORAIRE: CLUB PRIVE: 1.30 - 4.25 - 7.05 - 10.00 LE JOURNAL INTIME D'UNE NYMPHOMANE: 3.10 - 5.50 - 8.45

SERGIO LEONE

Moins 14 ans \$1.00

MON NOM EST PERSONNE

HENRY FONDA - TERENCE HILL

HORAIRE: MON NOM EST PERSONNE: SEM. 7.00 - 9.00 DIM. 12.45 - 3.35 - 6.30 - 9.30

LE BIJOU

HORAIRE: MON NOM EST PERSONNE: SEM. 7.00 - 9.00 DIM. 12.45 - 3.35 - 6.30 - 9.30

CINEMAS UNIS

L'immortalité existe-t-elle? La réponse se trouve au sommet de

LA MONTAGNE SACREE

sous-titres français de a.Jodorowsky

CINEMA 1

PLACE QUEBEC 525-4524 HORAIRE: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. p.m.

Une époque où tout était fantaisie, les leurres étaient les plus folles et les plus coûteuses.

'GATSBY LE MAGNIFIQUE'

VERSION FRANÇAISE DE 'THE GREAT GATSBY' Un film de BAZ LUHRMANN

ROBERT REDFORD • MIFFARROW

CINEMA 2

PLACE QUEBEC 525-4524 HORAIRE: 1h.15 - 3h.45 - 6h.15 - 8h.45; fin 11h.05 p.m.

Bonne à tout faire...

Maticia

SALVATORE SAMPERI LAURA ANTONELLI TURFERRO ALESSANDRO MOMO

EMPIRE

HORAIRE: rep. complète à 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. p.m.

MON NOM EST SHANGAI

UN KARATE WESTERN

CHEN LEE

Société Anonyme ANTI-CRIMES

HORAIRE: Shangai: 3.15 - 6.25 - 9.25 Anti-Crimes: 1.30 - 4.50 - 7.45. Div. sp. complet à 7h.45 p.m.

CHAMPLAIN 1044 3^e AVENUE 573-5050

LAIRET

Brejnev annule sa tournée au Moyen-Orient

(D'après AP et Reuter) — Le voyage de M. Leonid Brejnev, prévu au mois de janvier en Egypte et dans plusieurs autres pays arabes, a été reporté "sine die" en raison de divergences persistantes sur des questions militaires et politiques, apprend-on dans les milieux égyptiens bien informés.

M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères, qui se trouve actuellement à Moscou, avait eu un entretien de 35 minutes hier avec M. Brejnev, au cours duquel les deux hommes se sont mis d'accord sur le report de la visite du dirigeant soviétique, ajoutent les mé-

mes sources d'information égyptiennes.

Un communiqué commun devrait être rendu public dans l'après-midi. L'Egypte et l'Union soviétique ont toujours des divergences en ce qui concerne la méthode de négociation et à propos des besoins militaires égyptiens.

La Syrie et l'Irak, les deux autres pays dans lesquels devait se rendre M. Brejnev à la mi-janvier, ont été informés de cet ajournement.

Les ministres égyptiens des Affaires étrangères et de la Guerre, M. Ismail Fahmy et le général Abdel-Ghani Gammassi, sont arrivés samedi en

visite impromptue pour quatre jours en Union soviétique.

Cette venue semble avoir été organisée à la hâte après l'envoi, le 26 décembre, d'un message urgent de M. Brejnev au président Anouar Sadate.

Les observateurs ont relevé que le message avait été

envoyé au lendemain de la nomination du général Gammassi à la succession du maréchal Ahmed Ismail, décedé à Londres. Selon certaines spéculations, l'apparition d'une nouvelle figure dans des négociations militaires qui s'avèrent délicates aurait pu motiver en partie ce voyage.

Un communiqué diffusé par Tass rapporte que l'entretien d'hier avec M. Brejnev a donné lieu à un échange de vues sur "un nouveau développement de la coopération globale et le renforcement de l'amitié" entre les deux pays.

Tass a en outre précisé que l'entretien s'était déroulé dans une atmosphère "amicale" et que M. Brejnev avait réaffirmé le "soutien constant de l'Urss aux peuples arabes, y compris le peuple palestinien, dans leur lutte pour l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient".

Samedi, les ministres égyptiens avaient eu leur premier entretien avec M. Andreï Gromyko et le maréchal Andreï Gretchko.

L'OLP

D'autre part, le magazine américain Newsweek rap-

porte que l'Organisation de libération de la Palestine est prête à accepter l'existence de l'Etat d'Israël si les droits des Palestiniens sont reconnus auparavant.

Interviewé par Newsweek, un "porte-parole de haut rang de l'OLP", dont l'identité n'est pas révélée mais qui est, selon le magazine, "l'homme le plus qualifié pour parler au nom de l'OLP", a déclaré: "Nous avons déjà légitimé Israël démographiquement. La prochaine étape sera la légitimation de l'Etat d'Israël, mais seulement si nos droits nationaux sont reconnus d'abord".

Toujours selon Newsweek citant des sources israéliennes, des contacts secrets OLP-Israël auraient eu lieu à Paris récemment pour chercher à établir s'il existait une base réelle pour de futures conversations. Ces contacts n'ont rien donné, ont assuré ces sources.



Ca cogne à Taegu!

Kim Dong-Young, un député de l'Opposition au Parlement sud-coréen (à l'extrême droite), n'a pas hésité à faire connaître son point de vue à un policier dans le cadre d'une manifestation visant à promouvoir des réformes

démocratiques, en fin de semaine, à Taegu. Il a empoigné d'une main le bâton du policier et de l'autre il l'a empoigné à la gorge. L'histoire ne dit pas ce qui s'est passé par la suite.

Addis-Abeba accepte de négocier avec la résistance érythréenne

ADDIS-ABEBA (d'après AP et AFP) — Le gouvernement militaire éthiopien a révélé hier son intention de négocier directement avec les chefs des deux mouvements nationalistes de l'Erythrée qui luttent pour l'indépendance de cette province depuis douze ans.

C'est le commandant Berhanu Baieh, membre du Conseil militaire éthiopien, qui a révélé cette nouvelle orientation des autorités éthiopiennes, à l'occasion d'une conférence à Asmara, capitale de l'Erythrée.

Il n'a cependant pas précisé où se dérouleront ces négociations, mais ce sera hors de l'Ethiopie, vraisemblablement au Soudan.

Le commandant fait partie d'une délégation du gouvernement central dirigée par le ministre de l'Information, M. Michael Imru. Cette mission s'est rendue sur place pour discuter avec les autorités et les notables de cette province de l'avenir de l'Erythrée à la suite de l'intensification des opérations de guérilla la semaine dernière.

Les consultations entamées samedi à Asmara se sont poursuivies toute la journée hier.

M. Imru, ainsi que les autorités qui l'accompagnent, ont déjà rencontré 345 responsables locaux, religieux et provinciaux. Selon un journal d'Addis-Abeba, le ministre de l'Information a affirmé que le conseil militaire provisoire

qui dirige l'Ethiopie avait l'intention de mettre en place une administration autonome dans les 14 provinces de l'ancien empire. M. Imru a déploré d'autre part les récents événements d'Asmara qui ont provoqué officiellement la mort de 6 personnes tandis que 40 autres ont été sérieusement blessés.

Plusieurs personnalités rencontrées par la délégation gouvernementale estiment clairement que seules des négociations directes entre les autorités éthiopiennes et la résistance érythréenne peuvent sortir la province de l'impasse.

Lutte sans raison
Après l'institution, le 20

décembre, du "socialisme révolutionnaire éthiopien", cent jours après la destitution de l'empereur Haïlé Sélassié, les autorités d'Addis-Abeba font valoir aux mouvements de libération de l'Erythrée que, maintenant que le régime a changé, il n'y a plus de raisons pour eux de combattre le gouvernement central.

L'inconnue demeure l'attitude des propositions d'Addis-Abeba, les mouvements de libération érythréens, le Front de libération de l'Erythrée (FLE) et le Front populaire de libération (F.P.L.), qui ont récemment fusionné et qui sont soutenus par plusieurs pays arabes et notamment par la Libye, l'Irak, la

Syrie et la République démocratique et populaire du Yémen.

Le F.L.E., par la voix de son secrétaire général, M. Osman Saleh Sabi, a pour sa part, annoncé de Beyrouth vendredi qu'il était décidé de "passer du stade de la guérilla à celui de la guerre entre deux armées". Il a réfuté en outre l'argument du changement de régime avancé par le gouvernement d'Addis en faveur de la réconciliation nationale: les vues du conseil militaire au pouvoir à Addis-Abeba, selon M. Saleh Sabi, "ne sont pas différentes de celles de l'empereur et consistent à poursuivre l'occupation de l'Erythrée".

De son côté, le gouvernement, qui affirme que "le calme règne dans l'ensemble du pays, y compris en Erythrée", a envoyé plusieurs missions de bonne volonté dans les pays arabes qui soutiennent les mouvements de libération. La "voie socialiste" choisie par la révolution éthiopienne, devrait, à cet égard, permettre certains rapprochements, estime-t-on à Addis-Abeba.

Les sécessionnistes de l'Erythrée ont priu les armes en 1962 après que le territoire, qui disposait jusqu'alors d'un large degré d'autonomie, eût été incorporé au nombre des provinces éthiopiennes. La guérilla fut lancée par le Front de libération de l'Erythrée, à majorité musulmane mais un deuxième groupe à orientation marxiste, le Front populaire de libération fut formé l'1 et à quelques années. Des tiraillements se sont fréquemment manifestés entre les deux mouvements jusqu'à leur fusion.

LUSAKA (Reuter) — Un "sommet" réunissant les présidents des trois mouvements de libération de l'Angola et les représentants du gouvernement portugais se tiendra "quelque part au Portugal" le 10 janvier prochain pour discuter de l'indépendance du territoire.

La nouvelle du "sommet" a été annoncée par M. Jonas Savimbi, président du l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) à l'Agence Reuter.

M. Savimbi a précisé que les deux autres mouvements, le MPLA (Mouvement populaire pour l'indépendance de l'Angola) de M. Agostinho Neto, et le FNLA (Front national de libération de l'Angola) de M. Roberto Holden, avait donné leur accord à cette conférence.

Auparavant, toujours selon M. Savimbi, ils sont convenus de se réunir pour mettre au point une position commune en vue de la rencontre du Portugal. La réunion préparatoire durera trois jours, pendant les Fêtes du Nouvel An. Le président de l'Unita n'a pas dit où elle se tiendrait pas plus qu'il n'a indiqué où le sommet aurait lieu.

M. Mario Soares, ministre portugais des Affaires étrangères, qui effectue actuellement une visite en Inde, a déclaré cette semaine à Lisbonne que les perspectives de sommet paraissent bonnes.

L'objectif recherché par le gouvernement de Lisbonne est la formation d'un gouvernement de transition à Luanda qui conduira l'Angola à l'indépendance. Toutefois, une telle conférence doit être précédée d'un accord entre les trois mouvements eux-mêmes.

M. Savimbi, 39 ans, dont le mouvement lutte depuis sept ans en Angola même, a dit que cette conférence devait être la dernière.

"Notre but est d'avoir un gouvernement de transition d'ici la fin janvier et l'indé-

pendance d'ici neuf à douze mois," a-t-il dit.

Guerre civile

Mais d'importantes difficultés demeurent. En effet, si une entente a été conclue entre l'Unita et le MPLA, M. Neto, également interrogé samedi par le correspondant de l'Agence Reuter à Lusaka, n'a pas caché la méfiance que lui inspirait le FNLA qui, selon lui, veut s'accaparer le pouvoir à Luanda.

Et ni M. Savimbi ni le président du MPLA n'écartent le risque de guerre civile en Angola. Le premier estime toutefois peu probable qu'elle éclate avant la tenue des élections. Après la consultation populaire, déclare-t-il, "si d'autres provoquent une guerre civile, alors nous nous battons".

M. Neto paraissait plus pessimiste en ce qui concerne les risques de guerre. Il s'est pour sa part prononcé sur la nomination d'un gouvernement de transition chargé d'administrer l'Angola pendant six mois avant l'indépendance. Il ne s'est pas prononcé clairement sur l'organisation d'élections.

La rencontre des trois mouvements est considérée comme un événement. Toutefois, M. Savimbi a tenu à préciser qu'elle avait pour objet la définition d'une position commune, et non la création d'un front commun, bien que celui-ci soit souhaitable.

"Il y aura des points sur lesquels un accord interviendra. En revanche, sur d'autres, un accord pourrait ne pas se faire dans l'immédiat," a-t-il dit sans autre précision.

Parlant de l'avenir politique de l'Angola, M. Savimbi a estimé que le pays serait gouverné dans l'avenir par un parti unique. Il a préconisé la fusion des trois mouvements actuels.

Le parlement issu des élections compterait, selon lui, de deux cent à deux cent cinquante députés, chacun des trois mouvements obtiendrait au moins cinquante sièges aux élections, rendant ainsi obligatoire la formation d'un gouvernement de coalition.

Il s'est enfin déclaré opposé à des élections présidentielles estimant qu'il appartenait au parlement d'élire le premier président de l'Angola.

Iles du Cap-vert

Bar ailleurs, une nouvelle étape de la décolonisation de l'empire portugais va être franchie aujourd'hui avec l'installation d'un gouvernement de transition dans les îles du Cap-vert au large de l'Afrique occidentale.

Cependant, un accord conclu il y a onze jours entre Lisbonne et le parti au pouvoir en Guinée-Bissau, sur le continent, assure pratiquement que l'Archipel, qui compte dix îles d'une importance stratégique certaine, accèdera à plus ou moins longue échéance à une union politique avec l'ancienne colonie portugaise.

M. Antonio de Almeida Santos, ministre des Territoires d'outre-mer, représentera le P. pouvoirs et l'on s'attend que le commandant Pedro Pires, délégué de la Guinée-Bissau dans les Iles, représente le Parti africain de l'Indépendance de la Guinée-Bissau et des Iles du Cap-vert (PAIGC), lequel nommera trois ministres au sein du cabinet de transition.

Celui-ci, qui comprendra aussi deux ministres désignés par le Portugal, sera présidé par un haut commissaire portugais. Le territoire accèdera à l'indépendance complète le 5 juillet 1975 peu après l'élection d'une assemblée constituante.

Papadopoulos est accusé de haute trahison contre l'Etat

ATHENES (Reuter) — Ancien président de Grèce, le colonel George Papadopoulos et quatre des principaux membres de la junte militaire qui prit le pouvoir à Athènes en 1967, ont été inculpés, hier, à Kea sur la mer Egée, de haute trahison et d'insurrection contre l'Etat. Reconnus coupables, ils seraient passibles de la peine de mort.

M. George Voltis, juge près de la Cour d'appel d'Athènes, a inculpé les cinq hommes pour leurs responsabilités dans le "coup d'Etat des colonels" qui instaure une dictature militaire pendant sept ans en Grèce. Il leur a été donné jusqu'au 15 janvier pour préparer leur défense.

Sont inculpés avec M. Papadopoulos le commandant de cavalerie Stylianos Pattakos et l'ancien officier de renseignement Nicholas Makarezos — tous deux anciens vice-premiers ministres de la junte — l'ancien chef de la police militaire Ioannis Ladas et M. Michael Roufogalis, ancien

chef des services de renseignements.

Tous les cinq avaient fait l'objet d'un bannissement de l'île de Kea à la suite du renversement du gouvernement militaire en juillet dernier. Leur présence à Athènes était considérée comme un danger pour l'ordre public.

Cinquante officiers — trente-deux d'actifs, dix-huit à la retraite — ont été inculpés de participation ou de complicité dans le coup d'Etat de 1967 qui a aboli la démocratie en Grèce.

Les poursuites intentées contre l'ancien président Papadopoulos ont été décidées le mois dernier par les quatre-vingts juges de la Cour d'appel.

Nombre d'hommes politiques grecs avaient également demandé que les auteurs du coup d'Etat, ceux responsables des tortures des prisonniers politiques pendant sept ans, les responsables des af-

frontements à l'Ecole polytechnique d'Athènes, en novembre 1973, qui firent trente-quatre morts, soient poursuivis en justice.

Outre les poursuites pour haute trahison, M. Papadopoulos et vingt-cinq autres officiers grecs et policiers sont inculpés de meurtre à la suite des affrontements à l'Ecole polytechnique.

Exilés
Par ailleurs, le retour éventuel en Grèce des quelque 80.000 Grecs qui ont fui le pays il y a 25 ans après l'échec de l'insurrection com-

muniste, a été examiné hier par le gouvernement.

Ce dernier doit prendre une décision sur la base d'un rapport que prépare le ministre de l'Intérieur M. Constantin Stephanopoulos. Ce rapport dira notamment si les exilés peuvent être autorisés à rentrer en masse, ou si leur cas sera examiné individuellement.

Les exilés s'étaient réfugiés dans les pays de l'est. Ils avaient été depuis privés de leur citoyenneté grecque et interdits dans le pays.

MARC GAGNÉ
OPTICIEN D'ORDONNANCES
4471, 1^{re} AVENUE (coin 45^e rue o.)
CHARLESBOURG, QUE. 626-3483

DORION & DIONNE
ANDRE GHISLAIN
OPTOMETRISTES
• EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES
• LENTILLES CORNEENNES
870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642

AVIS A NOS LECTEURS
Veuillez prendre note que LE SOLEIL ne sera pas publié mercredi et jeudi les 1^{er} et 2nd janvier 1975, Jour de l'An et lendemain du Jour de l'An. Nos bureaux fermeront à midi le 31 décembre et resteront fermés toute la journée les 1^{er} et 2nd janvier 1975.
La Direction.
LE SOLEIL

Service d'Optique Elite Inc
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
2, Edifice Place Québec 529-5883
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 692-2232

DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHETORIENS et AMICALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD (Herman) — A Chute Panet, le 29 décembre 1974, à l'âge de 49 ans et 3 mois, est décédé M. Herman Bedard employé de St-Raymond Paper, époux de dame Rolande Vachon. Il demeurait au 1028, Chute Panet. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 janvier 1975 à 10h. Départ du foyer funéraire Roland G. Cantin 101, rue St-Joseph St-Raymond à 9h45 pour l'église St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, M. et Mme Pierre De Bellefeuille (Louise), Diane, Claude, ses parents, M. et Mme Alfred Bedard, ses frères et sœurs, M. et Mme Edgar Bedard, M. et Mme Denis Gaudet (Fernande), M. Cyrille Bedard, beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Irène Vachon, M. et Mme Raymond Vachon, M. et Mme Adélar Vachon, M. et Mme Pierre Delisle, M. et Mme Joseph Vachon, M. et Mme Roger Vachon, M. Maurice Vachon, M. et Mme Alexandre Vachon, M. et Mme Phélie Trudel. 743051

BOUTET (Paul-Emile) — A Québec, le 29 décembre 1974, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul-Emile Boutet, enquêteur à la Régie des loyers, époux de dame Marie-Jeanne Carreau. Il demeurait au 357, rue Kirouac. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h.



Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et gendres: M. et Mme Jean-Baptiste Pageau (Colette), M. et Mme Michel Tessier (Denis), ses deux petits-fils: Denis, Stéphane Pageau; ses frères et sœurs: Mme Etienne Joncas (Juliette), Mlle Lucienne Boutet, M. Gérard Boutet, M. et Mme Roland Boutet (Rita Desrochers); ses belles-sœurs: Mlle Maria Carreau, Mme Roméo Carreau (Germaine Dubé), Mme Odilon Carreau (Alberta Paquet), Mme Léonidas Carreau (Marie-Ange Carreau), Mme Antonio Carreau (Ange-Marie Fortier), M. et Mme Wilfrid Nolet; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Salon fermé de 5h à 7h. 743040

BUSSIÈRE (Mathilda Gagnon) — Au foyer de Lyster, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédée dame Mathilda Gagnon, épouse de M. Louis Bussière. Elle demeurait autrefois Cité Lotbinière, à Val-Alain. Les funérailles auront lieu mardi à 3h. Départ de la Salle du Couvent de Val-Alain à 2h50, pour l'église de Val-Alain et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Raymond (Madeleine Guillot), Conrad (Yvette Labonté), Hormidas, M. et Mme Léopold Henri (Fernande), Gérard, Daniel (Gilberte Hébert), M. et Mme Marcel Lemay (Thérèse), M. et Mme Jacques Audet (Rita), Jean-Paul (Rose-Hélène Henri), ainsi que de nombreux petits enfants et arrière petits enfants, parents et amis. La direction des funérailles a été à la maison Beaudoin et Ferland Ltee, St-Flavien. 743033

CHAMBERLAND (Donat) — A Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé Donat Chamberland, époux de dame Marguerite Bedard. Il demeurait 1491 boulevard de l'Entente. Les funérailles auront lieu, mardi, le 31 décembre à 10h. Départ du salon funéraire De la Coop, du Plateau 290 rue des Franciscains à 9h30 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères: M. et Mme Alfred Chamberland (Anny Howe), M. et Mme Emilien Chamberland (Gilda Fragasio), Henri, M. et Mme Dominique Chamberland (Marcelle Gingras); ses sœurs: Sr Marguerite Chamberland, I. m. m. Gabrielle, Hélène, Véronique, Sr Thérèse Chamberland, S.A.; ses belles-sœurs et beaux-frères: M. Arthur Chamberland (Blanche Pepin), Mme Jos Chamberland (Fédora LaChance), Mme Marie-Jeanne B. Jolin, Mme Adrienne B. Hamel, Mme Germaine B. Hamel, M. et Mme Lucien Bedard, M. Emilien Bedard, Mme Paul Bedard ainsi que de nombreux neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h. 743030

COTE (J. Henri) — A Villeneuve, le 29 décembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Henri Côté, employé du Soleil à sa retraite, époux de

Aurore Boutin. Il demeurait au 50, rue de Guise, Villeneuve. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 2h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738, Ave Royale Beauport à 1h30 pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière St-David de Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Thérèse (Mme Raymond Aubert), Colette (Mme Louis Guay), Lucille, Guy (Gisèle Nadeau), Claude (Marie-Thérèse Simard), Marcel Côté, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Roméo (Julia Girard), Germaine (Mme Armand Hébert), Clothilde, M. et Mme Robert Poulin, Alice Poulin, M. et Mme Lucien Poulin, M. et Mme Laurier Ripet, M. et Mme Joe Boutin, M. et Mme Gérard Boutin, Mme J. L. Gagné, Estelle Boutin, Cécile Boutin, M. Percy Artkinson, Mme Paul Thibault, M. et Mme Lévis Bouchard, ainsi que plusieurs petits enfants, neveux et nièces. Le salon fermé de 5 à 7h. 743039

DUTIL (J. Polidor) — A Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. J. Polidor Dutil, arpenteur-géomètre, époux de dame Marguerite Trépanier. Il demeurait au 960 chemin St-Louis, Silery. Les funérailles auront lieu lundi le 30 décembre à 2h30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltee 975, Marguerite-Bourgeoys à 2h15, pour l'église St-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: M. et Mme Claude Dutil, M. et Mme Michel Dutil arpenteur-géomètre (Pierrette Bedard), M. Pierre Dutil, pharmacien (Roberte Dufour), M. René Paré (Nicole), M. et Mme André Audet (Lise), ses frères et sœurs: Mme Adélar Dulac (Délia), Mme Rodolphe Tremblay (Blanche), M. Gérard Dutil, Mme Roland Lacharité (Léonise), M. et Mme Albert Dutil, M. et Mme Léandre Dutil, Mlle Cécile Dutil, ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Salon fermé entre 5 et 7 heures. 743031

FORTIER (Albertine Tremblay) — Au CHUL, le 29 décembre 1974, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Albertine Tremblay, épouse de feu Roméo Fortier. Elle demeurait à 2835, de la Concorde, St-Ovide. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc. 30, rue St-Joseph Loretteville à 9h45 pour l'église de St-Emile et de là au cimetière de Loretteville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Charles (Camille-St-Denis), Raymond (Ghislaine Nadeau), Henri (Fernande Villeneuve), Mlle Jeanne Fortier, Roland (Marguerite Fortier), frères et sœurs, M. John Tremblay, M. Édouard Tremblay, M. Joseph Tremblay, Mme Imelda Tremblay, ses belles-sœurs, Mme Cécile Fortier, Mme Annette Johnson, Mme Henri Fortier, plusieurs petits enfants, neveux et nièces. 743035

GENEST (J. Adalbert) — A l'Hôpital Cloutier de Cap de la Madeleine, le 28 décembre 1974, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé M. J. Adalbert Genest, époux de feu dame Amanda Roger. Il demeurait au 940, de l'Église, St-Antoine de Tilly. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre 1974 à 3h. Départ de la résidence funéraire Hilaire Bergeron et Fils 3839, Chemin de Tilly St-Antoine de Tilly à 2h50 pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Lionel Ricard (Cécile), M. et Mme Théodore Genest (Madeleine Rousseau), M. et Mme Benoît Genest (Lise Bellemare), M. et Mme Marcel Genest (Madeleine Lacroix), M. et Mme Welly Gélinas (Georgette), M. et Mme Adolphe Nault (Rachelle), M. et Mme Jean-Paul Genest (Hélène Laroche), M. et Mme Denis Desruisseaux (Louissette), M. et Mme Jean-Guy Roy (Roland), ainsi que plusieurs petits enfants, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph Lambert (Rachelle Genest), Mme Felix Leclerc (Corilla Genest), M. Eugène Lambert, Mme Philippe Genest, Mme Joseph Bergeron, Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Eugène Roger, M. Phélibert Roger, sœur St-Benoît N.D.P.S., M. et Mme Wilfrid Bergeron, Mme Joseph Roger, Mme Philemon Roger. 743034

GINGRAS (Georges-Edmond) — A Québec, le 27 décembre 1974 à l'âge de 82 ans est décédé M. Georges-Edmond Lamothe ingénieur civil, vétérinaire de la guerre 1914-18, et décoré de la croix militaire, époux de dame Doris Guy. Il demeurait au St-Bridgid's Home. Les funérailles auront lieu lundi le 30 décembre à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltee 975 Marg. Bourgeoys à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Elmout. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, ses belles-filles et son genre, M. Georges Lamothe M. et Mme André Lamothe, M. et Mme Marcel Bruneau (Emma), M. et Mme A.C. Lamothe, M. et Mme A.P. Lamothe. Le salon sera ouvert à partir de 2 heures samedi le 28 décembre et il sera fermé entre 5 et 7 heures. 743039

LANGLOIS (Paul) — A Lévis, le 27 décembre 1974, à l'âge de 69 ans, est décédé le capitaine Paul Langlois, époux de dame Blanche Guillemette, il demeurait 4, rue Gauvreau, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi à 10h. Départ de Gilbert et Turgeon Ltee 58, ave Beguin Lévis à 9h45 pour l'église Notre Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants et une belle-fille, Mlle Monique Langlois, M. et Mme Clermont Langlois (Louise Kirouac), Rachelle et Denise Langlois, petits enfants, Christian et Carole Langlois. Frère et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léger Coriveau (Anna Langlois), M. et Mme Remy (Yvonne Langlois), M. et Mme Henri Langlois (Hélène Marceau), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 743034

LEMIEUX (Gabrielle Girard) — A Ste-Foy, le 28 décembre 1974, est décédée Dame Gabrielle Girard, épouse de M. Jean-Charles Lemieux. Elle demeurait au 776, Chanoine-Groulx. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre 1974, à 2h30. Départ de la résidence funéraire

se, ses enfants, gendres, et belles-filles, Mme J. Côté (Suzanne), M. et Mme Guy Hamel (Murielle), M. et Mme Georges-Emile Gingras (Thérèse Maltais), M. et Mme Jean-Marc Gingras (Jeanne Bélanger), M. et Mme Maurice Gingras (Denise Plamondon), M. et Mme Fernand Gingras (Claire Robitaille), M. et Mme André Gingras (Lucille Lavioie), ses frères et sœurs, M. et Mme Joseph Gingras, Mlle Yvonne Gingras. Ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. 743037

GINGRAS (Adrienne Jacques) — A Couville, le 27 décembre 1974, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Adrienne Jacques, épouse de feu M. Lauréat Gingras. Elle demeurait à l'hôpital St-Louis de Courville. Les funérailles auront lieu mardi, le 31 décembre, à 10h. Départ résidence funéraire Cloutier Ltee 120, rue St-Jean à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. et Mme Raymond Gingras (Marielle Thivierge); ses petits-enfants: Lucie et Louis; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Jacques (Aline Robitaille), M. et Mme Georges Côté (Yvonne), M. et Mme Arsène Théroux (Cécile), M. et Mme Léopold Jacques (Rose Patry), M. et Mme Marcel Jacques (Simone Blanchet), M. et Mme Roméo Gingras (Flore Tremblay), Mme Edgar Rochon (Yvonne Gingras), Mlle Albertine Gingras, M. Charles-Emile Gingras (Marguerite Gauvin), Mme Wilfrid Gingras (Lucienne Cantin), Mme Gérard Beaudoin (Germaine Gingras). Le salon sera fermé de 5h à 7h. 743041

GINGRAS (Jean-Charles) — A l'hôpital du Christ-Roy, le 27 décembre 1974, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Charles Gingras, contremaître de Labe Inc., époux de dame Lucienne Ratté. Il demeurait au 257 route 138, St-Augustin, Portneuf. Les funérailles auront lieu le 31 décembre 1974 à 3h. Départ du salon funéraire Albert Rochette, 354 Route Nat. O. St-Augustin à 2h45 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Jean-Yves, Renaud et sa femme, Marie-Claude, Roland, François et Monique; sa mère, Mme Antonio Gingras; ses frères et sœurs, M. et Mme Louis-Philippe Gingras, M. et Mme Paul-Eugène Gingras, M. et Mme Georges Gingras, M. et Mme Simon-Pierre Gingras, M. et Mme André Gingras, Mme Raymond Péticlerc (Thérèse), M. et Mme Paul Lesage (Jeannette), M. et Mme Ernest Lesage (Marie-Alice), M. et Mme Thomas Gingras, M. et Mme André Bassette (Jacqueline Gingras), M. et Mme Lucien Gingras; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Charles Ratté, M. et Mme Adolphe Ratté, M. et Mme Albert Labbé, M. et Mme Richard Rochon. 743032

PLAMONDON (Paul-Eugène) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 28 décembre 1974, à l'âge de 49 ans et 6 mois, est décédé M. Paul-Eugène Plamondon, distributeur, fils de feu M. Emile Plamondon et de sa femme Rose-Anna Bureau. Il demeurait au 270 rue des Saules ouest. Les funérailles auront lieu mardi 31 décembre à 2h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltee, 1290, 1ère Avenue à 1h40 pour l'église Ste-Odile et inhumation au cimetière Stoneham. Il laissés dans le deuil, sa fiancée Mlle Gemma Croteau, de Ste-Croix, ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léo Plamondon, M. et Mme Paul Baillargeon (Gracia), M. et Mme Fernand Guy (Aurette), Amos, M. et Mme Robert Plamondon; ses neveux et nièces: M. et Mme Normand McGeigh (Marise), M. et Mme Michel Meunier, Sylvie-André Plamondon, Céline, Marielle, Jacques Baillargeon, Serge, Caroline Plamondon. Le foyer funéraire ouvert de 2 à 5h et de 7 à 10h. 743031

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

ROSS (Alexandre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Ross, ex-ingénieur du C.N., époux en 1ère nocce de feu dame Létitia Gauthier, en 2e nocce de feu dame Lumina Harvey et en 3e nocce de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 1555 de la Vénéry, St-Pascal de Maizerets. Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre à 10h.

Cloutier Ltee

1025, route de l'Église Ste-Foy

à 2h15 pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa mère: Mme Arthur Girard, de St-Irénée; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul Armand Girard, de Chicoutimi, M. Charles Girard, M. et Mme Ludger Girard, de Montréal, M. et Mme Sylvio Perron, M. et Mme Laurent Girard, de Montréal, M. et Mme Gilles Girard, de St-Irénée, M. et Mme Louis Pogriki, de Toronto, Mlle Bernadette Girard, de Toronto, Sœur Irène Lemieux, A.M.J., de Montmagry, M. Georges-Henri Lemieux, Mlle Simone Lemieux, Mlle Noëlle Lemieux, M. et Mme Antonio Delisle, M. et Mme Louis-Philippe Lemieux, Mlle Jeannine Lemieux, Mlle Aline Lemieux, M. et Mme Paulin Michaud; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h. 743045

PERRON (Edouard) — A Québec, le 27 décembre 1974, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Edouard Perron, époux en 1ères noces de feu Marie-Lise Jean et en 2èmes nocces Corinne Giguère. Il demeurait au 5280, 21ème Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi le 30 décembre, à 2h30, en l'église St-Benoit d'Amqui et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lionel Perron (Lauréte Labonté), M. et Mme Yolande Perron (Thérèse Roy), M. et Mme Laurent Perron (Monique Paquet), M. et Mme Léopold Guimont (Lucille), M. et Mme Gilles Perron (Marie Gagnon), M. et Mme Roy (Clothilde), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Camille Perron de Boaticook, Sr Marguerite Perron, s.c.q., M. et Mme Eddy Perron, Montréal, M. et Mme Elie Bouchard (Mathilda), M. et Mme Raymond Perron, Cap-aux-Oies, M. Avila Tremblay, M. et Mme Dominique Forest (Angéline), M. et Mme Gérard Perron. 743046

ST-LAURENT (Denise) — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 28 décembre 1974, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Denise St-Laurent, fille de feu M. Sylvio St-Laurent et de dame Antoinette Francoeur. Elle demeurait au 10159, av. Royale, Ste-Anne-de-Beaupré. Les funérailles auront lieu mardi (31), à 9h30. Départ foyer funéraire J. Bouchard & Fils Limitée 1290, 1ère avenue à 9h15 pour l'église St-François d'Assise, inhumation au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, sa mère, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs, son beau-frère: M. et Mme Gérard St-Laurent, M. et Mme Gaby St-Laurent, M. et Mme Armand Lavallée (Thérèse St-Laurent); ses oncles, ses tantes: M. et Mme Gérard Simard, M. et Mme Roger Auclair (Montréal). Le foyer funéraire ouvert: 2-5, 7-10h. 743049

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

YIP (Wellie) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wellie Yip, époux de Lung Lee. Il demeurait au 225, 41ème rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre 1974 à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 705 est, St-Vallier à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, Wing Toy Yip, Li Qoon Yip, ses petits-enfants, She Cho, Soc Fun, She Ton, So Fun, She Yun, Ngou Lon, Jo Pan. 743048

ROBERT (Aldéa Lefebvre) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Aldéa Lefebvre, épouse de M. Henri Robert. Elle demeurait au 208, Gauvin, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 260, Beauceau à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Alfred Borne (Fernande), M. et Mme Marcel Robert (Germaine Tremblay), M. et Mme Roméo Robert (Ida Proulx), M. Laurent Robert, M. et Mme Gilles Robert (Françoise Thibault), M. et Mme William Langlois (Yolande), M. et Mme Raymond Laroche (Solange), M. et Mme Jean-Guy Robert (Jeannine Emond), M. et Mme Fernand Ethier (Denise), M. et Mme Adrien Simard (Ghislaine), trente petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Rosario Lefebvre, Mme Emérentienne Harnois, Mme Parmélie Michelin, M. et Mme Paul Sincaster, M. et Mme Alfred Parent, M. et Mme Eddy Collins, M. et Mme Maurice Girard, M. et Mme Alfred Létourneau, M. et Mme Eddy Robert, M. Edgar Robert, M. Adélar Robert, Mme Emilien Robert, M. Wellie Robert, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 743047

ROBERT (Aldéa Lefebvre) — A Québec, le 28 décembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Aldéa Lefebvre, épouse de M. Henri Robert. Elle demeurait au 208, Gauvin, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu le mardi, 31 décembre à 10h. Départ du Funérarium Lépine Ltee 260, Beauceau à 9h45 pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Alfred Borne (Fernande), M. et Mme Marcel Robert (Germaine Tremblay), M. et Mme Roméo Robert (Ida Proulx), M. Laurent Robert, M. et Mme